

Désignation de l'entreprise : SAS ADG GROUP						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	792 735	FH		FI	792 735	
		FJ	792 735	FK		FL	792 735	
	Chiffres d'affaires nets*						790 659	
	Production stockée *							
	Production immobilisée *							
	Subventions d'exploitation							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						28 633	
	Autres produits (1) (11)						2	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	821 370	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	87 090	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 846	
	Salaires et traitements *					FY	352 360	
	Charges sociales (10)					FZ	159 207	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	1 195
							GB	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	18 504
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	605 699
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	215 671	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	500 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	263	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	66 000	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	566 263	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	25 644	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	95 187	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	120 831	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	445 432	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	661 102	
							95 288	

Désignation de l'entreprise SAS ADG GROUP		Néant ☐				
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	66 000			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	66 000			
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(66 000)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	61 960		(8 760)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 387 632		1 000 369	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	854 490		896 321	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	533 142		104 048	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY				
		IG				
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP				
		HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC				
		RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 128		9 708	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
PERTE SUR TITRES PARTICIP		66 000				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

① **BILAN - ACTIF**DGFiP N° 2050 2023
EXEMPLAIRE**POUR GREFFEE**
Durée de l'exercice précédent * 12Désignation de l'entreprise : **SAS ADG GROUP**

Durée de l'exercice clos (mois de l'année précédente) :

Adresse de l'entreprise : **25 rue Lou Verdal****31270 VILLENEUVE-TOLOSANE**Numéro SIRET * **5 1 8 6 9 7 0 9 9 0 0 0 1 9**Néant ☐ *

		Exercice N, clos le, 31032023		N-1 31032022	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	Copie certifiée conforme 	
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AO		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 171	3 365
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS	CT		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU	CV	2 000 000	2 020 000
ACTIF CIRCULANT	Autres participations	CU	CV	2 000 000	2 020 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 002 171	2 023 365
	STOCKS *	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	BX	BY	269 570	291 719
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	269 570	291 719
	Autres créances (3)	BZ	CA	173 042	293 455
Comptes de régularisation	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	CD	CE		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG	789 743	874 339
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 232 355	1 459 513
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 234 526	3 482 878
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS ADG GROUP		Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 961)	DA	8 961	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	2 287 002	3 067 399	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	533 142	104 048	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	2 830 105	3 182 447	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 644		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	5 644		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV		13	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 313	14 852	
	Dettes fiscales et sociales	DY	378 463	285 566	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	398 776	300 431	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	3 234 526	3 482 878	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	398 776	300 431	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/03/2023



Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 234 526** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 387 632** euros et un total **charges** de **854 490** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **533 142** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2022** et finit le **31/03/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

RAS

Règles et méthodes comptables

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- les logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production,

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Amortissement

Règles et Méthodes Comptables

Les fonds commerciaux et les immobilisations en cours ne sont pas amortis. La durée d'utilisation généralement retenue pour le calcul de l'amortissement, selon le mode linéaire, est :

- pour les logiciels : entre 1 et 3 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Matériel de Bureau et Info : 3 – 4 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Informations générales complémentaires

Intégration Fiscale

La société ADG GROUP est la tête d'un groupe fiscalement intégré depuis le 1er avril 2010.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- Les filiales bénéficiaires comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées distinctement
 - Les filiales déficitaires ne comptabilisent pas l'économie d'impôt transférée à la mère
 - La société mère enregistre l'impôt portant sur le résultat d'ensemble
 - La société mère comptabilise, le cas échéant, une provision pour risque et charge;
- Cette provision a pour origine l'obligation de restituer aux filiales, les économies d'impôts résultant de l'utilisation de leurs déficits. A ce jour, aucune provision n'a été comptabilisée.

Règles et Méthodes Comptables

Dans le cadre du régime d'intégration fiscale, la société mère est substituée aux sociétés filiales pour l'imputation sur le montant de l'impôt sur les sociétés dont elle est redevable, au titre de chaque exercice, de tout crédit d'impôt dont sont titulaires les sociétés membres du groupe.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	4 524					4 524
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 524					4 524
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 086 000				66 000	2 020 000
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 086 000				66 000	2 020 000
TOTAL		2 090 524				66 000	2 024 524

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 159	1 195		2 354
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 159	1 195		2 354
TOTAL		1 159	1 195		2 354

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice	
Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		5 644		5 644
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		5 644		5 644
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	66 000	20 000	66 000	20 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	18 504		18 504	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	84 504	20 000	84 504	20 000
TOTAL GENERAL		84 504	25 644	84 504	25 644

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		25 644	18 504 66 000	
--	--	--------	------------------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 791	3 277	(485) -14,81
Dettes fiscales et sociales	17 114	40 745	(23 631) -58,00
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	19 905	44 022	(24 116) -54,78

Produits à recevoir (avec détail)

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	2 192	1 794	398	22,19
Autres créances	263		263	
TOTAL	2 455	1 794	661	36,83

Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	269 570	269 570	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 934	2 934	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	169 343	169 343	
	Débiteurs divers	765	765	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		442 612	442 612	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	20 313	20 313		
	Personnel et comptes rattachés	23 539	23 539		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 150	75 150		
	Impôts sur les bénéfices	117 079	117 079		
	Taxes sur la valeur ajoutée	158 772	158 772		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 922	3 922		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		398 776	398 776		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

		31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		8 961,00	1,0000	8 961,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		8 961,00	1,0000	8 961,00

Transferts de charges

31/03/2023	
AN VEHICULES	9 804
REMB MALADIE	324
TOTAL	10 128

Filiales et participations

	31/03/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS ATELIERS DES GRAVES		5 546 791	100,00	775 290
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS ENACCESS		(28 222)	20,00	(2 283)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

A.D.G. GROUP
Société par actions simplifiée
au capital de 8 961 euros
Siège social : 25, rue Lou Verdaï
ZI Lou Verdaï, 31270 VILLENEUVE TOLOSANE
518 697 099 RCS TOULOUSE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 533 142,24 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	533 142,24 euros
-------------------------------	-------------------------

A titre de dividendes	100 000,00 euros
<i>Soit 11,16 euros par action</i>	

Le solde en totalité au compte « autres réserves »	433 142,24 euros
---	-------------------------

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos au	Revenus distribués	<u>Éligibles</u> à l'abattement article 158-3-2° du CGI	<u>Non éligibles</u> à l'abattement article 158-3-2° du CGI
31.03.2022	100 000 €	100 000 €	-
31.03.2021	-	-	-
31.03.2020	100 000 €	100 000 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Julien OF

